



## Couverture



### Barrières radiantes de sous-toiture Therm'X ADH+ : Therm'X avec bandes adhésives intégrées !

► Imprimer cette page

► Se désabonner de  
l'e-letter

Si vous ne pouvez visualiser  
correctement la page  
cliquez [ici](#)

**Les bandes adhésives  
intégrées : répondre à une  
attente du terrain**

**Profitez de l'offre de  
lancement !**



Lancé en 2005, Therm'X a imposé peu à peu le terme de barrière radiante pour désigner ces produits qui apportent du confort en été, grâce à leur capacité réfléchissante, tout en étant pleinement un écran de sous-toiture. Therm'X a également trouvé sa place en tant que complément d'isolation l'hiver. Et en tenant sa promesse principale : pas de risque de condensation. Aujourd'hui, le produit évolue technologiquement en intégrant des bandes adhésives pour une pose plus rapide et plus fiable.

Avec plusieurs millions de mètres carrés posés depuis son lancement, Therm'X a trouvé son public. Installant le terme de barrière radiante, il apporte une excellente réponse en cas de rénovation pour compléter l'isolation existante. Produit sous Avis technique (des groupes spécialisés 20 et 5), il a répondu à son quadruple engagement :

- être un écran de sous-toiture remplissant les fonctions usuelles de ce type de produits ;
- améliorer le confort d'été dans les combles grâce à la qualité réfléchissante de son parement extérieur ;
- apporter un complément d'isolation en hiver grâce à la qualité réfléchissante de son parement intérieur ;
- ne pas générer de condensation car il s'agit d'un produit hautement perméable à la vapeur d'eau.

### Les bandes adhésives intégrées : répondre à une attente du terrain

Le succès de Therm'X n'a pas empêché Siplast de chercher à l'améliorer, notamment pour que le produit réponde mieux aux exigences de la RT 2012 en matière d'étanchéité à l'air. L'industriel a donc lancé une enquête auprès d'un panel de couvreurs pour connaître leurs attentes concernant une évolution éventuelle du produit. En priorité, c'est l'intégration de bandes adhésives qui a été plébiscitée.

Le fabricant avait par ailleurs déjà inclus à sa gamme d'écrans de sous-toiture Sup'Air des bandes adhésives, notamment pour son dernier-né, Sup'Air Reflex ADH+. Maîtrisant cette technologie sur sa ligne de fabrication dédiée située à Loriol (Drôme), Siplast a mis au point le parement intérieur du nouveau Therm'X ADH+, avec bandes adhésives intégrées.





## Profitez de l'offre de lancement !

Côté mise en œuvre, le nouveau Therm'X permettra une pose plus rapide - plus besoin de bande adhésive Therm'X pour ponter les recouvrements longitudinaux - et fiabilisée.

Le reste de la mise en œuvre est identique d'un produit à l'autre (lire l'encadré).

Enfin, pour fêter ce lancement, Siplast a mis en place une offre de lancement jusqu'au 31 octobre prochain : renseignez-vous auprès de votre négoce !

### Fiche d'identité de Therm'X ADH+

Barrière radiante de sous-toiture, synthétique, HPV, avec bandes adhésives intégrées, pour l'amélioration du confort d'été et complément d'isolation thermique en hiver.

#### Domaines d'emploi :

- travaux de rénovation ;
- couvertures en petits éléments ;
- pose tendue sur chevrons ou fermettes jusqu'à 90 cm d'entraxe ;
- climat de plaine (altitude  $\leq$  900 m) ;
- locaux à faible ou moyenne hygrométrie.

#### Mise en œuvre :

Fixer Therm'X ADH+ sur la charpente, en le déroulant parallèlement à l'égout, soit par des pointes soit par des agrafes, en respectant les recouvrements horizontaux de 10 cm.

Fermer les lignes de faîtage et arêtier par l'écran avec un recouvrement de 20 cm.

Coller les lés les uns aux autres au niveau du recouvrement en retirant le film pelable de la bande adhésive intégrée en sous-face. Bien maroufler.

Effectuer le pontage au niveau des recouvrements latéraux, des sorties de toiture, fenêtres de toit et à la jonction avec la bande d'égout avec la bande Fixotop.

Aménager une lame d'air supérieure ventilée de 38 mm minimum.



Crédit photos : - reportage pose : D. Eskenazi - packshot produit : J.J. Biet



12 rue de la Renaissance - 92184 ANTONY Cedex - Tél. : 01 40 96 35 00